Construire son projet d'orientation

Des temps forts :

- **Le stage de troisième**
- **Les journées portes ouvertes des établissements**
- **La formulation des voeux**

Des personnes ressources :

- **Professeur principal**
- **Conseiller d'orientation**
- **Chef d'établissement**
- **Professeur documentaliste, CPE**

Des lieux ressources :

- **CDI**
- **CIO**

Sur internet :

- **www.monorientationenligne.fr**
- **www.onisep.fr**

Le plus important : anticiper !
Le projet d'orientation se construit tout au long de l'année.
En cas de difficultés, n'hésitez pas à échanger avec le professeur principal, la PSY-EN, le chef d'établissement, le professeur documentaliste, la CPE

Bonne année de troisième

@les2cpe

L'orientation en troisième

Etudes générales et technologiques

Baccalauréat général ou technologique

3 ans

LEGT (lycée d'enseignement général et technologique), lycée agricole ou lycée polyvalent (avec une section professionnelle)

1) Fin de seconde choix entre voie technologique et générale
2) Choix de spécialité en 1ère générale (3 en 1ère et 2 en terminale)
3) Choix d'une série en technologique

Attention : au sein d'un lycée, toutes les séries et spécialités ne sont pas proposées !

Après le bac, généralement l'objectif est de réaliser des études supérieures

Etudes professionnelles

Enseignements généraux et professionnels + PFMP (stages)

- Baccalauréat professionnel (3 ans)
- CAP (2 ans)

Possibilité de faire la plupart des CAP et bac pro en alternance (Voir partie alternance)

En baccalauréat professionnel :

- 2nde : choisir une famille de métier
- 1ère : choisir une spécialité dans la famille de métier (se renseigner lors du choix du lycée sur les spécialités proposées)

- Lycée professionnel (LP)
- Lycée polyvalent (formations générales, technologiques et professionnelles réunies)
- Centre de formation des apprentis (CFA)
- Lycée agricole

Après le bac :

- Etudes supérieures (BTS)
- Marché de l'emploi

L'alternance, principes généraux :

Alterner les périodes scolaires et les périodes en entreprise

Le diplôme est identique avec ou sans alternance : Baccalauréat professionnel (3 ans)CAP (2 ans)

- Centre de formation des apprentis (CFA)
- Certains LP proposent également des formations en alternance
- Dans le privé, les coûts liés à la scolarité sont pris en charge par l'entreprise

Après le bac :

- Etudes supérieures (BTS)
- Marché de l'emploi

Lorsque tu es alternant tu deviens un vrai salarié avec des points positifs (salaire, responsabilités) mais aussi avec des obligations (vacances restreintes, ponctualité, assiduité (aller chez le médecin en cas de maladie par exemple)) !

L'alternance, s'engager dans la démarche :

1. Définir son projet : quelle activité professionnelle
2. Faire son CV / lettre de motivation
3. Quelle école propose la formation, quel rythme travail/école
4. S'entraîner à démarcher au téléphone, se présenter
5. Chercher un patron : en démarchant directement, sur les sites des écoles, sur https://labonnealternance.pole-emploi.fr/...
6. Une fois l'accord du patron, aller s'inscrire dans l'école et signer le contrat de travail